

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 septembre 2024

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 7 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 0
Absents : 4 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry
Votants : 7 TEYPAZ, Marie-José LIGOUZAT, Dominique TEYPAZ, Gérard VIAL LIS.

Date de la convocation : Excusés : /
17/09/2024

Absent : Jacky MARIN-LAMELLET, Jérémie MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Jean-Luc REBORD

Délibération n° 2024-D38 – Décision modificative n°2 au budget principal de l'exercice 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;
Vu la délibération n°2024-D20 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2024 clôturant le budget annexe les Panissats ;
Vu la délibération n° 2024-D21 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2024 approuvant le budget principal de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits pour faire face aux opérations financières et comptables ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents (7 voix pour) :

➤ **Approuve** la décision modificative n° 2 au budget principal de l'exercice 2024 arrêtée comme suit :

| Désignation | DEPENSES | |
|------------------------------------------------------|--------------------|----------------------|
| | Diminution crédits | Augmentation crédits |
| Investissement | | |
| D 21538/21 - Opération 103 – Autres réseaux | | 22 000.00 |
| D 212/21 - Opération 124 – Agencement et aménagement | 22 000.00 | |
| | 22 000.00 € | 22 000.00 € |
| TOTAL SECTION INVESTISSEMENT | 0.00 € | |

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christian EXCOFFON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240925-2024-D38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024
Publication : 30/09/2024

